

Déclaration de guerre à la vaccination de masse, Plus meurtrière et dévastatrice que le virus lui-même

- Au nom de la Vérité scientifique
- Au nom du Conseil d'Etat
- Au nom de la Nation

Français, voici le moment venu de vous annoncer la déclaration de guerre, prise en votre nom, à la vaccination de masse plus meurtrière et dévastatrice que le virus lui-même.

C'est l'heure suprême de vous annoncer cette décision cruciale, vitale, historique et salvatrice, dont dépend le retour à la paix, à la prospérité et à la vie normale.

Cette décision n'a été prise ni par un petit groupe de personnes en conflit d'intérêts avec la France, et donc avec vous, ni par un comité de défense secret, ni par des intérêts internationaux sans aveux.

Cette décision a été prise au vu de l'état de guerre déclaré par le Président Macron le 16 mars 2020 ; au vu de l'ensemble des études en cours visant cette épidémie ; au vu de la décision du Conseil d'Etat du 2 avril (Conseil d'Etat, je vous le rappelle, qui est le Conseil du Roi, qui doit indiquer le cap au peuple souverain et qui s'impose donc à son mandataire qui est le Président de la République).

Depuis plus d'un an, vous la savez, j'ai initialisé une parole présidentielle alternative émergente. Depuis un an, je n'ai cessé d'alerter et de demander qu'un congrès scientifique se réunisse pour créer, pour instaurer une autorité scientifique alternative. Depuis un an, en particulier le 28 avril 2020, il y a eu cette lettre, la réponse de la Nation au Président de la République, lui intimant l'ordre de reconnaître et de généraliser le traitement du coronavirus. Cette lettre, qui a été présentée à l'Elysée, qui a été verbalisée, qui a fait plus de 400 000 vues, comporte un protocole de santé basé sur le traitement, et donc alternatif au protocole (ou prétendu protocole) ne visant qu'à imposer aux Français un vaccin dont nous allons parler. Egalement il y a eu ce « *J'accuse de la Toussaint* » disant que ce crime était le pire de l'histoire de France. Il y a eu également cette étude de la maladie du Président Macron, le cadeau de Noël, montrant que le Président Macron faisait exactement l'inverse de ce qu'il indiquait pour les autres. Il y a eu l'« *Appel aux guerriers* », tirant les conséquences. Et puis nous arrivons à une conclusion, c'est que toutes ces interventions, à partir du 28 avril, mettent en évidence l'explication de toute cette scène de crime que nous avons devant nous, qui est l'intention criminelle de ce qui n'est pas une « *gestion de crise* » mais une « *politique* ». Donc cette « *intention criminelle* » a été déclarée à partir du 28 avril, elle a été démontrée et elle n'a pas été contestée.

Donc aujourd'hui la France est devant un choix. L'heure est cruciale ! Le vaccin, c'est le chantage au confinement, et qui avait été annoncé au départ comme la « *terre promise* ». Et grâce à la seule institution qui ait fait son devoir, le Conseil d'Etat (je vous rappelle le Conseil du Roi qui indique le cap au peuple souverain), c'est le point d'Archimède qui conduit à cette déclaration de guerre, faite en votre nom, qui porte en elle-même la lumière au bout du tunnel.

Nous avons eu également actuellement comme élément, l'apparition des mutants, et les études montrent actuellement que les mutants ne sortent pas de n'importe où. C'est que le corps est vivant, c'est notre système immunitaire, et non pas le vaccin, qui fait le travail. Et le virus, qui n'a pas de cerveau, est intelligent, contrairement à ceux qui nous dirigent, qui ont un cerveau, qui sont intelligents, mais contre nous. Actuellement ces études montrent que le virus a une capacité exceptionnelle finalement, au contact des anticorps, pour muter. Les mutants portent d'ailleurs les noms des endroits d'apparition : le mutant – qui a été appelé variant, pour ne pas donner la signification – le mutant britannique, le mutant d'Afrique du Sud, etc. Et donc ce sont les vaccins OGM évidemment qui

portent atteinte également, ces études le montrent, qui mettent en péril le patrimoine génétique de l'humanité d'une manière qui pourrait être irréversible.

Partons de la décision du Conseil d'Etat, qui est vraiment le point d'Archimède, le point de retournement. Que dit-il ? Eh bien, dans son ordonnance publiée le 2 avril, le Conseil d'Etat estime que les personnes vaccinées « *peuvent demeurer porteuses du virus et ainsi contribuer à la diffusion de l'épidémie* ». Autrement dit, cette décision montre que les Français ont été victimes d'une mystification puisque les Français attendaient évidemment – c'est ce qui leur avait été promis – ce vaccin pour revenir à la vie normale sans risque. Nous allons aller plus loin, mais le fait nouveau que nous avons, grâce à l'ex-Conseil du Roi, qui fait son travail, c'est que nous avons la preuve d'une mystification, et cette mystification criminelle, je tiens à la préciser, c'est le *casus belli* de la déclaration de guerre à cette vaccination de masse. Et l'aspect « *de masse* » est une aggravation, nous le verrons, de la situation actuelle.

Alors nous avons enfin une institution, le Conseil d'Etat, qui a rompu le mirage du vaccin, et, pour motiver encore plus précisément le tsunami que provoque cette décision du Conseil d'Etat, à la suite du référé, c'est que – comme je l'ai dit dans l'Appel des guerriers – nous sommes victorieux si nous mettons en ligne notre intelligence.

Eh bien l'intelligence doit être utilisée pour bien comprendre ce qu'a dit Olivier Véran. Chaque mot doit être pesé parce que c'est un monument de tartufferie et de précaution oratoire, mais qui nous apprend l'essentiel sur cette mystification criminelle, qui est enfin démasquée. Je cite Olivier Véran, ministre de la solidarité et de la santé : « *les personnes vaccinées sont aussi celles qui sont les plus exposées aux formes graves et aux décès en cas d'inefficacité initiale du vaccin [admirez la litote] ou de réinfection post-vaccinale ou de la virulence d'un variant [...]* Le vaccin n'empêche pas de transmettre le virus aux tiers. L'impact de la vaccination sur la propagation du virus n'est pas encore connu. » Ce qui veut dire en clair que le vaccin, qui nous était promis comme une terre promise, n'a aucun intérêt, aucun apport, pour les vaccinés, qui ne peuvent pas retourner à la vie normale. Et pire, c'est ce qu'avoue Olivier Véran, c'est que la vaccination aggrave tous les risques, puisqu'en dehors de formules oratoires, il est dit très précisément : « *les personnes vaccinées sont aussi celles qui sont les plus exposées aux formes graves et aux décès* », ce qui veut dire que les personnes non-vaccinées sont moins exposées aux formes graves et aux décès.

Normalement le chef de l'Etat devrait tirer les conclusions du Conseil ex-du Roi, si je peux dire, et arrêter cette marche criminelle au précipice. Nous allons voir si l'intelligence est réarmée puisque tout le monde reprend cette expression de « *se réarmer* ». Alors rapidement puisque c'est la décision qui compte, les Français sont appelés à refuser toute vaccination pour justement ne pas aggraver ni l'épidémie, ni les risques – nous allons en parler.

Donc rapidement, la situation, c'est laquelle ? La politique gouvernementale criminelle s'est mise « *hors-la-médecine* ». Normalement la médecine prévoit : 1) la protection, 2) la prévention et le renforcement du système immunitaire, 3) le diagnostic, 4) la prescription du traitement, 5) les soins et 6) seulement en dernier : le vaccin. Le gouvernement a réduit à néant ce qui constitue, depuis Hippocrate et bien au-delà, ce qu'est la santé pour ne se focaliser que sur le vaccin.

Or, les études en cours, le Conseil d'Etat et la déclaration d'Olivier Véran, montrent que la politique fondée sur la terre promise du vaccin est illusoire et même criminelle. Ensuite nous avons la deuxième chose : la politique du gouvernement a été une politique de « *hors-la-loi* ». D'abord, en premier, elle a eu : 1) une politique d'« *organisation d'insuffisance de moyens* » : le Président a dit qu'il allait doubler le nombre de lits, la promesse a été faite de 12 000 lits en octobre. Vraiment on est dans une mystification sans nom et dans une complicité inimaginable actuellement des médias, une « *tête coupée* » généralisée, une absence d'intelligence.

Mais cette déclaration de guerre a pour but de remettre totalement les pendules à l'heure, excusez-moi : 1) sur l'« *organisation d'insuffisance de moyens* » ; 2) Exclusion criminelle du traitement ; 3) Ensuite il y a eu une décision du 15 juillet qui a enlevé toutes les garanties que devaient présenter les autorisations de mises sur le marché. Nous allons en reparler, mais nous sommes en phase 3 et non pas en phase 4, et la phase 3 est une phase expérimentale. C'est-à-dire que ceux qui voudraient continuer à se faire vacciner en aggravant leur cas doivent savoir qu'ils sont des cobayes, et c'est pour cela que vous avez, par tranches, des personnes qui sont choisies et ciblées ; 4) Les généralistes ont été mis hors-ligne, ce qui est criminel. Et nous allons parler de la pharmacovigilance qui est inexistante.

Dans la lettre du 28 avril, il avait été signalé que le gouvernement avait violé « *la procédure des principes à appliquer en cas d'épidémie à risque national* », qui prévoyait la protection des frontières. Donc le Président Macron avait dit que les frontières ne servaient à rien, et maintenant les frontières sont partout, si vous voulez, en étant clôturé chez soi.

Je rappelle d'ailleurs que le confinement, c'est l'inverse de la distanciation donc c'est un danger accru : le confinement a aggravé la situation. Et j'ai appris récemment qu'effectivement il existe une procédure des armées en cas d'épidémie, et qui n'a pas été activée. Donc nous sommes vraiment dans une scène de crime absolue. Et d'ailleurs pourquoi le Président Macron n'a pas pris un général pour s'occuper de la pandémie, comme il l'a fait pour Notre-Dame ? C'est parce que l'armée aurait dû activer le plan qui est prévu en cas d'épidémie.

Donc nous sommes dans un système de crime aggravé. Et ça me rappelle évidemment les « *mathématiques modernes* », lorsque l'éducation nationale impose de crétiniser les enfants. Alors il faut savoir quand même, il faut préciser, pour ceux qui voudraient continuer à être vaccinés, donc qui veulent aggraver leur cas, qui veulent se mettre en péril de mort, qui ne veulent pas déclarer la guerre au crime, c'est-à-dire donc à cette vaccination de masse, il faut rappeler le règlement européen 2020/1043, qui a été adopté en urgence et en catimini le 15 juillet 2020, qui a supprimé toutes les procédures de protection d'analyse du risque, de contrôle, de suivi, d'étiquetage et d'information du public concernant l'utilisation, le transport, la dissémination dans l'environnement, l'injection aux êtres humains – et donc les vaccins – d'organismes et de micro-organismes génétiquement modifiés, dès qu'il s'agit de recherches sur essais cliniques sur un vaccin ou un médicament contre – ou prétendument contre – le COVID-19.

Donc quand le Président Macron avait dit que la transparence serait totale, cette suppression des garanties légales n'est pas rappelé. Et lorsque vous avez une demande d'accord consentant, eh bien ce n'est absolument pas rappelé. Alors donc nous sommes confrontés à une publicité mensongère et criminelle.

Alors cela nous conduit à la conclusion suivant – et je parlais tout à l'heure du consentement éclairé, qui est évidemment une manière d'extorquer un accord – eh bien nous arrivons maintenant à la conclusion que cette campagne de vaccination aggrave, accélère la contamination en affaiblissant même le système immunitaire. C'est-à-dire que cette politique de vaccination – surtout en masse en plus, c'est-à-dire qu'il y a une dissémination en masse soit d'éléments du virus dans le cas où vous avez un vaccin à portée virale, soit, lorsqu'il s'agit d'ARN messenger, vous demandez à l'organisme : 1) de créer le virus en quelque sorte, ou l'élément viral ; 2) et en plus de lutter contre !...

Donc il y a un risque personnel aggravé. Deuxièmement, il y a un risque pour les proches, ceux qui voudraient continuer à être vaccinés. Et, troisièmement, un risque génétique pour les générations futures d'atteinte au patrimoine génétique. C'est ce qu'indiquent les études actuellement.

Il faut dire à ceux qui auraient encore le moindre doute sur l'intention criminelle et sur la nécessité de faire cette guerre à cette politique de vaccination, qui est pire que le virus, donc il faut rapidement qu'ils aient en tête : 1) le fait que tout a été organisé pour engorger les salles de réanimation et pour rendre obligatoire, par la propagande, si je peux dire, ce confinement qui, bien entendu, ce n'est pas mesuré,

tue notre industrie, tue notre jeunesse, tue notre culture, tue notre civilisation, pour passer dans une civilisation qui serait une contre-civilisation numérique totalement déshumanisée.

Et donc il faut bien qu'ils prennent en compte la fameuse balance dont on nous parle toujours. C'est déjà le coût du vaccin. Le coût, je vous le rappelle, c'est le fait que le traitement a été refusé ; le coût, c'est le coût sur l'économie, sur l'indépendance de la France, sur notre jeunesse et j'en passe, vous devez le savoir, et les 25 000 morts que j'ai personnellement déjà évalué fin mai – 25 000 morts, des dizaines de milliers de morts qui sont le coût du « *sauver des vies quoiqu'il en coûte* », en fait « *tuer quoiqu'il en coûte* » – et le protocole de lutte qui a été évidemment mis hors-jeu.

Donc au total le coût est déjà faramineux par cette attente, puisqu'il s'agissait de nous mener par le bout du nez, selon les formules de la pièce qu'avait vu le Président le 7 mars, en attendant le vaccin miracle.

Mais grâce à l'institution du Conseil d'Etat, nous savons maintenant que c'était un mensonge, un crime ; nous savons quelle est l'arme du crime. L'arme du crime, c'est la peur ; nous savons quel est le mobile, c'était le vaccin ; et les victimes, ce sont les Français ! Donc ça, il faut bien le comprendre.

Mais en face de ce coût, il faut voir que cette « *attente* » était d'autant moins justifiée que, comme l'a révélé le Conseil d'Etat, ce vaccin n'évite absolument pas les formes graves du virus, n'évite pas la contamination et en plus provoque des variants, c'est-à-dire aggrave l'épidémie, affaiblit le système immunitaire.

Alors en plus, il faut que ces personnes sachent bien, ce qui n'a pas été mesuré, parce que les tests pour mesurer la présence d'anticorps ne sont absolument pas faits – parce que, évidemment, le gouvernement, contrairement à ce qui a été demandé dans la lettre du 28 avril, ne veut surtout pas rassurer les Français, qu'il faut les inquiéter, les terroriser –, il faut qu'ils sachent sur la première vague, tous ceux qui écoutent actuellement, qu'ils ont résisté à cette première vague (c'est le terme qui est utilisé) donc sans traitement, sans vaccin, sans rien, abandonnés à eux-mêmes ! Donc ils sont déjà immunisés, ils ont triomphé, donc sans traitement, sans médicament, sans vaccin ! Donc qu'ils se le rappellent bien ! Et ça le gouvernement évidemment n'en fait pas état, il n'a pas voulu mesurer – l'Etat parle d'immunité collective dans les nuages mais jamais d'immunité personnelle. Qu'ils se rappellent 1) Le coût faramineux du gouvernement, donc il y a une politique criminelle, 2) le fait qu'eux ils ont résisté, les Français déjà ont résisté, sans aide de l'Etat, en étant en plus déprimés, en les empêchant de respirer – donc c'est vraiment l'affaire Georges Floyd multiplié par des dizaines de milliers, et 3) qu'ils pensent effectivement que, dans la mesure où j'ai accusé Macron de crime depuis le 28 avril – de manière répétée et continue, ce qui constituerait effectivement un délit permanent, comme on dit – le fait qu'il n'ait pas cherché à passer devant les tribunaux, qui ne dit mot consent, signifie donc que le crime maintenant est bien consenti.

Alors maintenant nous arrivons à la conclusion. La conclusion, c'est ce que me disait, de manière tragique un médecin. Il me disait : « *c'est quand même terrible de voir la population aller à l'abattoir, parce qu'elle n'est pas prévenue.* » Donc ceux qui m'écoutent doivent savoir que tous ceux qui vont se faire vacciner vont à l'abattoir. Ce n'est pas moi qui vous le dis, c'est ce médecin qui me le disait de manière tragique. Pourquoi ? Parce qu'on ne les a pas prévenus des effets secondaires qui peuvent se déclarer. Ce n'est absolument pas dit. Et ça, c'est une organisation d'opacité. Comment ? C'est-à-dire que, quand on vous demande le « *consentement éclairé* », évidemment on ne vous éclaire pas, il n'y a pas de papier, il n'y a pas de chose, ce n'est pas suivi, c'était encore un effet d'annonce !

La personne qui est vaccinée ne sait pas que le médecin qui le vaccine a été déclaré irresponsable. Par qui ? Par ce même Ordre des médecins qui traque tous les médecins qui soignent. Il les a déchargés de toute responsabilité alors que la vaccination est en phase 3, et en lui appliquant le même statut que lorsque le vaccin est obligatoire. Donc il les a déchargés de toute responsabilité. Et ceux qui voudraient avoir un dernier avis, qu'ils demandent à la personne qui les vaccine de prendre la responsabilité de la vaccination ! Et là, ils verront les résultats en demandant au médecin de s'engager personnellement. Et

là ils verront la « *bonne foi* » de toutes ces personnes qui ont des intérêts évidemment à vacciner. Non seulement le médecin a été déclaré irresponsable, mais également les laboratoires ont été déclarés irresponsables des effets secondaires. Voyez comme ils sont sûrs d'eux. Par qui ? Par les Etats !

Maintenant qui est responsable des effets secondaires – et vous voyez le chemin de croix pour porter plainte – , eh bien, ce sont les Etats. Mais les Etats ne veulent pas avoir d'ennui. Alors comme ils devraient payer les effets secondaires, tout simplement que font-ils ? Ils n'ont pas mis en place un système qu'on appelle de pharmacovigilance active. C'est-à-dire que, dans un système de pharmacovigilance active, eh bien ce sont des personnes qui appellent toutes les personnes qui ont été vaccinées, au bout d'un jour, de dix jours, etc. en leur demandant ce qui se passe. Le gouvernement s'est bien gardé de mettre en place ce système de pharmacovigilance et c'est ce qui vous explique que vous ayez très peu d'effets secondaires, qui sont rapportés, qui sont cachés – les gens n'osent pas les dénoncer – et le gouvernement se garde bien de les recenser.

Donc nous sommes vraiment dans une affaire criminelle en bande organisée comme il n'y en a jamais eu dans l'histoire, d'un gouvernement contre son peuple. C'est pour cela que je parle de pire crime de l'histoire de France, contre son peuple, avec le massacre des vieux, si je peux dire, dans les EPAD. Voilà la situation. Ceux qui voudraient continuer à aller à l'abattoir, qu'ils aient bien ceci en mémoire, et que les enfants arrêtent de harceler leurs grands-parents pour leur demander de se faire vacciner – évidemment avec les meilleures intentions du monde, mais ils les conduisent à l'abattoir et ils les rendent encore plus capables de transférer le virus et de contaminer, ce qui pourrait se retourner contre eux.

Donc nous arrivons à la conclusion. La lutte actuellement, cette guerre déclarée à cette campagne de vaccination, se transforme évidemment en guerre du peuple contre le gouvernement, selon la fameuse parole de Saint-Just : « *le peuple n'a qu'un ennemi dangereux, c'est son gouvernement.* » Et c'est bien la situation à laquelle nous sommes confrontés. Et en écoutant toutes ces bonnes âmes qui veulent conduire les Français à l'abattoir, vous devez penser tout simplement à la fameuse phrase – que j'ai déjà citée – de cette victime des Khmers rouges : « *ils parlent comme des anges, mais pensent comme des assassins.* » Et ils n'ont aucune compassion bien entendu !

Alors, en conclusion, il faut – je l'ai demandé – que les Associations qui font preuve de résistance, enfin convoquent un congrès scientifique pour qu'il y ait une autorité scientifique alternative. Chacun parle en solo, chacun a peur du voisin. Deuxièmement, il faut qu'effectivement les médecins qui sont réunis, notamment dans une certaine Coordination Santé, vous avez un « *Conseil scientifique indépendant* », il faut arrêter de chasser le moucheron. Il faut chasser le chameau maintenant ! Il faut partir de l'« *intention criminelle* » et je lance un appel d'ailleurs aux professionnels des enquêtes criminelles, à la police scientifique, de prendre ce dossier en main. Nous sommes confrontés à une affaire criminelle et je défie, comme je l'ai connue, la 7^{ème} chambre de me demander d'expliquer la situation. Parce que maintenant c'est acté, le crime, l'intention criminelle, et il faut les faire cesser.

Donc c'est la guerre déclarée, au nom du peuple français, contre cette politique criminelle de masse. Et donc je conclurai en disant que c'est bien le combat contre la barbarie qui veut nous imposer une contre-civilisation numérique, nous transformer en chiffre. Nous sommes dans une société comptable : la « *gestion de la crise* » a été une comptabilité en traitant les gens comme des chiffres, en empêchant les enterrements, c'est vraiment la barbarie totale !

Donc c'est bien cette guerre déclarée à cette vaccination de masse, et donc au gouvernement qui fait cette politique criminelle, et en particulier à sa tête « *Macron* ». C'est bien la guerre de la civilisation contre la barbarie. Et je conclurai en disant : « *Vive la déclaration de guerre contre cette vaccination criminelle ; Vive le protocole de salut public du traitement, exit le vaccin ; Vive le retour à la vie normale, immédiate, et la liberté retrouvée ; Vive la France redevenue elle-même ; et Non à la vaccination sans fin, sans effet, sans arrêt des mesures contre la liberté et meurtrières !* »